

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE MEDICO-RESPIRATOIRE ET ALLERGOLOGIE »

Siège Abidjan, Bingerville, BINGERVILLE-BAGBA

1ER EXTENSION LOT 1358 et ILOT 109 - BP 776

BINGERVILLE, Lot 1358, Ilot 109

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 25 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICO-RESPIRATOIRE
ET ALLERGOLOGIE »

Objet : MEDECINE GENERALE ET SPECIALITES,
CONSULTATION ET HOSPITALISATION.

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous les établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. -La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Bingerville, BINGERVILLE-BAGBA
1ER EXTENSION LOT 1358 et ILOT 109 - BP 776
BINGERVILLE, Lot 1358, Ilot 109

Dirigeant(s) M BAGAYOKO KALILOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05719 du 02/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70076/GTCA/RC/2023 du 02/10/2023

